

par l'entremise du curé. Madame de Lezay, s'associant à la généreuse pensée de son mari, fournit, de son côté, des vêtements à un grand nombre d'indigents.

C'était déjà beaucoup pour la paix publique que cette marque de sympathie accordée, dès le début, à la misère des classes souffrantes ; mais la situation réclamait un ensemble de mesures énergiques.

Placé entre deux partis également passionnés, surexcités encore par la lutte sanglante dont le Rhône venait d'être le théâtre, l'administration de M. de Lezay se trouvait en présence de difficultés immenses. Comment tenir une juste balance entre ces opinions irréconciliables ? Comment gouverner avec quelque succès au milieu de partis en état d'hostilité perpétuelle ? Seul, l'accord de toutes les autorités pouvait rendre la pacification possible. Heureusement M. de Lezay trouva cette union désirée dans les hommes placés à Lyon au sommet de tous les pouvoirs. C'étaient : MM. le général Mathieu de la Redorte, commandant la division, le comte de Bastard, Premier Président de la Cour royale, de Permont, lieutenant de police, et de Fargues, maire de la ville.

Sa tâche devenait dès lors moins ardue. Pour donner à l'administration la direction la plus profitable au pouvoir dont il était le mandataire, il se mit à étudier le caractère, les intérêts, les tendances de la ville et du département. Il reconnut promptement ce qu'il devait éviter et ce qu'il devait entreprendre. Lyon étant une ville essentiellement industrielle, il lui sembla d'une bonne politique de s'attacher les chefs d'atelier et de manufacture, classe nombreuse, influente, chargée d'intérêts recommandables, et disposant de près de quatre vingt mille ouvriers. En leur témoignant de la bienveillance, en leur montrant la perspective d'une protection assurée, on pouvait espérer beaucoup pour la tranquillité future. C'était, au surplus, continuer la politique